



 STATES OF GUERNSEY







Communiqué de presse
A Cherbourg, le 10 avril 2014

La Basse-Normandie et les îles anglo-normandes signent un accord de coopération sur les EMR

A l'occasion de Thetis EMR, Convention internationale des Energies Marines Renouvelables, qui se tient actuellement à Cherbourg, les élus représentant Ouest Normandie Energies Marines et le Channel Islands Marine Renewable Energy Group (CIMREG) viennent de signer une Convention de Coopération sur les Energies Marines Renouvelables (EMR).

Dans le cadre de leurs actions de coopération à l'international, la Région Basse-Normandie et le Département de la Manche entretiennent une relation étroite avec les îles anglo-normandes, inscrite dans une dynamique économique, scientifique, éducative et culturelle.

Ces deux territoires maritimes unissent aujourd'hui leurs forces via un accord de coopération sur les Energies Marines Renouvelables, conclu entre :

- **Ouest Normandie Energies Marines (ONEM)**, créée en 2012 par la Région Basse-Normandie, le Conseil Général de la Manche et la Communauté Urbaine de Cherbourg, pour favoriser et structurer le développement d'une filière industrielle des EMR sur le territoire bas-normand,

Et

- **Channel Islands Marine Renewable Energy Group (CIMREG)**, créé en 2012 par une Déclaration Commune d'Intention entre les gouvernements des îles anglo-normandes (Alderney, Guernesey, Jersey et Sark), pour fédérer la promotion et la valorisation des intérêts communs des îles en matière d'EMR.

Cet accord permet de fournir à ONEM et au CIMREG un cadre pour échanger sur les problématiques communes liées aux EMR et encourager les collaborations sur des projets industriels ou de recherche. Il doit permettre également de capitaliser sur les expériences et les bonnes pratiques des deux territoires, et ainsi d'accélérer la croissance des activités EMR en Basse-Normandie et dans les îles Anglo-Normandes.

De manière concrète, l'accord prévoit qu'ONEM et le CIMREG travaillent ensemble pour :

- Partager des informations et contribuer aux orientations locales, nationales et internationales ;
- Identifier des pistes de travaux communs, notamment sur les infrastructures portuaires, le réseau, la sécurité maritime ou encore l'investissement et le financement ;
- Partager les études, bonnes pratiques et initiatives locales en matière d'acceptabilité des EMR et de prise en compte des impacts socio-économiques et environnementaux ;
- Fournir aux organismes de réglementation des éléments permettant de rationaliser et d'harmoniser les processus de planification des projets EMR ;
- Organiser des rencontres et ainsi faciliter les collaborations entre les différents acteurs locaux ;
- Promouvoir le secteur des EMR et les investissements qui lui sont consacrés ;
- Encourager les projets de Recherche & Développement collaboratifs en capitalisant sur les compétences des universités et centres de recherche régionaux ;
- Faciliter la collaboration avec d'autres régions d'EMR et notamment le Royaume-Uni ;
- Soutenir les projets EMR de chacun dans les eaux territoriales de l'une ou l'autre des régions.

Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie ; Jean-François Le Grand, Président du Conseil général de la Manche ; et André Rouxel, Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg :

« Nous constatons une fois de plus, à l'occasion de la convention internationale Thetis EMR, combien le développement des énergies marines renouvelables repose sur notre capacité de coopération à l'international, afin de capitaliser sur les expériences de chacun pour accélérer le déploiement de la filière et ses retombées économiques pour nos territoires. Par cet accord, nous créons les conditions favorables à une coopération concrète et efficace entre les îles Anglo-Normandes et la Basse-Normandie pour les années à venir ».

Le Député Al Brouard de Guernesey déclare : « *Les énergies renouvelables sont porteuses de promesses d'avenir sur le long terme pour Guernesey, qui travaille déjà de manière étroite avec les autres Iles Anglo-Normandes, à travers le CIMREG, et avec ses voisins, dont la France. Cet accord donne un cadre à de nouvelles collaborations entre les Iles Anglo-Normandes et Ouest Normandie Energies Marines, et nous nous réjouissons de cette opportunité de continuer à travailler ensemble* ».

Contacts presse

ONEM

Floriane Gouache – fgouache@amalthea.fr – 06 62 15 31 86

Anne-Laure Fogliani – alfogliani@amalthea.fr – 04 26 78 27 15

CIMREG

Guernesey: Mat Desforges – mat.desforges@gov.gg - Peter Barnes – peter.barnes@commerce.gov.gg

A propos de Ouest Normandie Energies Marines – www.ouest-normandie-energies-marines.fr

Créée en avril 2012 à l'initiative de la Région Basse-Normandie, du Conseil Général de la Manche et de la Communauté Urbaine de Cherbourg, la Société Publique Locale Ouest Normandie Energies Marines vise à promouvoir le territoire de la Basse-Normandie auprès des acteurs des énergies marines renouvelables, pour structurer une filière industrielle autour des EMR et faire de la région un acteur de premier plan de la diversification énergétique.

La région Basse-Normandie dispose d'atouts naturels, structurels, portuaires, scientifiques et humains propices au développement de l'éolien offshore et l'hydrolien, avec :

- L'accueil d'un des 4 parcs éoliens offshore attribués dans le cadre du premier appel d'offres à Courseulles sur mer
- Le premier potentiel hydrolien en France et deuxième européen avec le Raz Blanchard
- Deux ports ayant les atouts de grands centres industriels et logistiques des EMR : Cherbourg et Caen-Ouistreham
- Quatre pôles de compétitivité
- Onze centres d'enseignement et de recherche
- 150 PME et PMI au service des EMR